

***Dire ce que l'on fait
et faire ce que l'on dit***



Le 21 juin prochain, l'élection cantonale va vous donner l'occasion de vous exprimer.

Vous allez pouvoir délivrer un carton rouge à la politique menée par le maire UMP, Michel Vialay.

Vous allez pouvoir envoyer un message fort pour l'emploi, pour la démocratie, pour nos établissements scolaires, pour un véritable service public, pour le droit au logement.

Face à la droite qui détient tous les pouvoirs, vous allez pouvoir vous donner un contre-pouvoir efficace, qui n'apparaît pas seulement à la veille des élections, qui vous écoute, vous respecte et refuse les manœuvres politiciennes sur votre dos.

Vous allez pouvoir vous donner un conseiller général de gauche.

Le 21 juin, c'est VOUS qui allez peser.

LE 21 JUIN

La gauche pour changer vraiment

VOTEZ

MARC JAMMET

Conseiller municipal PCF de Mantes la Jolie

MONIQUE MATTHIEU

POI, conseillère à l'emploi

La gauche qui agit, la gauche qui rassemble.

Pour répondre aux besoins des Mantais, il ne faut pas "se payer de mots". Il faut agir concrètement. Plutôt que de longues négociations politiciennes à la veille des élections, auxquelles personne ne croit plus, nous privilégions l'efficacité à gauche: respect de l'identité de chaque organisation, action commune dès qu'un sujet le permet.

Et ça marche! La gauche à Mantes la Jolie est devenue plus visible, plus déterminée. Nous expérimentons notre capacité à travailler ensemble.

C'est ce que montre le bilan partiel que nous pouvons tirer depuis les élections municipales.

Ecole Paul-Bert.

Début juin 2008, à l'initiative de l'Association mantaise d'unité à gauche, nous avons remis à l'ordre du jour la réouverture de l'école Paul Bert. Des centaines de discussions avec les Mantais, 1100 signatures sur notre pétition ... nous avons obtenu que le débat soit à nouveau porté au Conseil municipal.

Et, pour la première fois depuis 1995, le maire a été obligé de donner la parole à un élu d'opposition, Marc Jammet, pour présenter officiellement cette proposition.

Notre combat pour nos écoles et pour nos enfants ne s'arrêtera pas là. Face à la volonté municipale de détruire nos écoles et de les regrouper, nous nous battons.

Déchets municipaux.

A plusieurs reprises, la municipalité avait fait procéder à des dépôts sauvages de déchets municipaux dans la nature. Marc Jammet a saisi aussitôt les deux ministres de l'environnement et a proposé à toutes les forces de gauche d'agir ensemble sur le sujet. LCR, PCF, PS, POI ont, ensemble, réclamé la convocation d'un conseil municipal extraordinaire sur ce sujet. Le maire a dû manœuvrer en recul et concéder une commission municipale ouverte à tous les élus sur ce sujet.

Agora pour tous.

Depuis l'arrivée de la droite en 1995, en dehors des périodes électorales, les salles de l'Agora sont interdites aux partis politiques et aux associations qui n'ont pas signé la charte associative.

A l'initiative du Parti ouvrier indépendant, Décil, LCR, PCF, PS, POI ont ensemble porté et défendu cette exigence démocratique.

20 rue Gambetta: 18 mois d'actions.

Face à un marchand de sommeil violent, un collectif informel a agi pendant 18 mois aux côtés des locataires, victimes de conditions d'habitat indignes et de pratiques d'intimidation.

Le maire a dû fermer l'immeuble et s'engager à reloger tous les locataires.

Privatisation des parkings.

Le maire a résilié, avant leurs termes, tous les contrats liant la Sotrema à la Ville. Marc Jammet, au nom des deux groupes municipaux de gauche, est "monté au créneau" contre ce mauvais coup dont les conséquences sont l'élargissement du stationnement payant et la mise en cause de 13 emplois.

A son initiative également, un recours a été déposé devant le tribunal administratif de Versailles pour faire annuler cette décision.

FCI-Mantes la Jolie.

En soutien aux salariés qui ont fait grève pendant 7 semaines pour empêcher la production d'être délocalisée à Singapour, Marc Jammet a proposé à toutes les formations politiques de gauche de saisir ensemble le Sous-préfet. NPA, PCF, PS, POI ont, ensemble, interpellé le Sous-préfet afin qu'il intervienne pour que s'ouvrent des négociations.

Parlons argent.

Cette campagne électorale n'est financée que par les candidats et leurs amis. Nous l'avons estimée à 6.000 euros pour une campagne sans luxe, sans gâchis, qui nous permette de nous adresser aux Mantais. Vous pouvez nous adresser votre participation.

→ Chèque à l'ordre de **Michel Forestier**, mandataire financier de Marc Jammet.

→ A envoyer à: Michel Forestier, 215 rue de Gassicourt 78200 Mantes la Jolie.

(Un reçu vous sera envoyé. Il vous permettra de déduire de vos impôts la somme versée).

Pour interdire les licenciements.

A l'initiative du Parti ouvrier indépendant, un comité local s'est créé. Il regroupe des adhérents de tous les partis de gauche, des syndicalistes et des citoyens. Il a organisé une première réunion publique à Mantes la Jolie. Il agit pour organiser une manifestation nationale unitaire contre les licenciements.

La Poste doit répondre aux besoins des Mantais.

Retards ou courrier mal distribué, attentes aux guichets .. A l'initiative des militants PCF de Mantes la Jolie, l'action a été engagée pour que La Poste réponde aux besoins des Mantais et embauche du personnel pour cela. Plus de 1200 signatures ont été recueillies sur leur pétition.

Pour une gestion publique de l'eau.

A l'initiative de l'association mantaise d'unité à gauche, le débat sur la gestion de l'eau est devenu public. Nous avons proposé la reprise de cette gestion en régie publique. Plutôt que de payer pour Véolia ou La Lyonnaise des Eaux, cela permettrait, comme à Limay, une baisse de 20% du prix de l'eau, moins de perte parce que les canalisations sont mal entretenues et la pérennisation des emplois. Une association est en cours de constitution.

**Hier,
Aujourd'
hui**

**AVEC
VOUS**



La gauche porteuse d'avenir à Mantes la Jolie

Le Conseil général c'est important. Avec actuellement un budget de plus d'un milliard d'euros (1,195), c'est le deuxième conseil général le plus riche de France après les Hauts de Seine. Dans les domaines de ses compétences ou de ses interventions (culture, jeunesse et sports, économie, action sociale, collèges, environnement, logements, aménagement du territoire, transports, tourisme), il a les moyens d'agir. Un conseiller général de gauche pourra défendre la nécessité d'une autre politique départementale et agir pour que les besoins des Mantais soient pris en compte.

EMPLOI.

Le Conseil général a les moyens d'agir:

- contre les délocalisations d'entreprises (STPM et FCI à Mantes la Jolie ont failli en être victimes).
- Contre les suppressions d'emplois et les licenciements (notamment Dunlopillo qui vient d'annoncer 41 suppressions d'emplois soit 9% de ses effectifs).

→ Nous proposons d'installer une commission départementale de contrôle des fonds publics accordés aux entreprises. Composée d'élus, de représentants des salariés et de dirigeants d'entreprises, elle veillera scrupuleusement à l'utilisation de l'argent public. En cas de délocalisation ou de suppressions d'emplois, elle exigera le remboursement de toutes les aides perçues auparavant par l'entreprise.

→ Nous proposons de mettre en place un service départemental de l'emploi. Il recensera les départs en retraite dans chaque entreprise. Il interviendra pour que chaque départ soit compensé par une embauche. Il établira, en amont et avec tous les partenaires concernés, des projets de formations qualifiantes. Nous proposons également que le Conseil général:

- subventionne les parkings d'intérêts régionaux comme celui de la gare de Mantes la Jolie.
- Qu'il agisse pour maintenir et développer les services publics.

Circuit F1: 170 millions pour quoi faire?

Cette somme est à peu près équivalente à ce que perçoit le Conseil général en un an par l'industrie automobile.

- *Quel contrôle de l'utilisation des fonds publics est-il mis en place?*
- *Pierre Bédier a annoncé des chiffres de création d'emplois allant de 3 à 5.000 suivant les versions. Quels emplois? Où?*

Quand? On est en droit de s'interroger lorsque l'on sait que le circuit de Magnycours dans la Nièvre ne génère, lui, que l'équivalent de 270 emplois.

- *Quelles protections précises de l'environnement, des nappes phréatiques .. sont-elles prévues?*

Il faut être sérieux et répondre précisément à ces questions. Dans le cas contraire, ces 170 millions d'euros d'argent public (l'équivalent de 7.000 emplois, cotisations sociales incluses, pendant un an!) seraient bien davantage utiles ailleurs.

COLLEGES

Le collège André Chenier a été provisoirement sauvé par l'émotion qu'a suscitée l'annonce de sa fermeture que nous avons rendue publique lors des dernières élections municipales. Nous nous prononçons pour:

→ Le maintien de tous les collèges dans notre ville

→ Le déblocage de moyens suffisants pour en assurer l'entretien régulier et les rénovations nécessaires.

LOGEMENTS.

Nous proposons

→ De réorienter les aides existantes en faveur du logement. Actuellement, par le biais du Contrat d'offre résidentielle, le Conseil général alloue aux communes une aide de 10.000 euros par logement créé. Mais, du coup, il finance autant les communes qui ne font aucun effort pour le logement social que celles qui, comme Mantes la Jolie, possèdent déjà un patrimoine important. Nous proposons que cette aide soit liée au nombre de logements sociaux créés ainsi qu'à ceux déjà existants dans les communes.

→ Que le Conseil général participe (comme c'est le cas en Seine-Saint-Denis) aux réhabilitations du patrimoine social.

→ Que le Conseil général s'oppose à toute destruction de logements sociaux sans reconstruction préalable.

Il y a, sur Mantes la Jolie, 2.000 demandeurs de logements. Répondre aux besoins ne veut pas dire forcément construire partout de nouveaux logements et densifier encore la Ville. On peut modifier le statut des logements existants en les rendant abordables financièrement (cela vient d'être fait, pour quelques uns, dans la Zac des Bords de Seine et Boulevard du Marcéchal Juin) et on doit entretenir le patrimoine existant si on veut éviter la formation de ghettos.

ACTION SOCIALE.

Nous proposons que le Conseil s'engage dans

→ L'aide à la construction de résidences de personnes âgées abordables pour tous. Dans cet esprit, il faut permettre également le maintien à domicile pour la grande majorité qui le souhaite (aménagement des logements et des immeubles, portage de repas à domicile, aide-ménagère, transports adaptés) ainsi que la réhabilitation et la mise aux normes des résidences existantes sans augmenter les loyers (c'est essentiel si on veut éviter des fermetures brutales comme à l'AREPA à Mantes la Jolie en 2004 ou à Mantes la Ville cette année).

→ L'aide à la mise en place de centres municipaux de santé. Prendre rendez-vous chez un ophtalmologiste ou un dentiste est devenu un véritable "parcours du combattant" (surtout si vous relevez de la CMU!). Ces centres municipaux de santé seront accessibles à tous.

Demain...

AVEC VOUS

Le 21 juin: un message fort

CARTON ROUGE pour MICHEL VIALAY

L'élection cantonale ne changera la composition de la municipalité actuelle.

→ **Mais**, en élisant un **conseiller général de gauche**, vous lui enverrez un message fort: pour l'emploi, pour la démocratie, pour la sauvegarde et le développement de nos écoles, pour un véritable service public, pour une politique du logement digne de ce nom.

→ **Mais**, en élisant un **conseiller général de gauche**, vous direz aussi qu'il n'est pas bon que la droite détienne tous les pouvoirs parce que cela l'encourage dans le mépris et la surdité.

Elisez un **conseiller général de gauche**,

Votre message sera entendu.

Un contre-pouvoir à l'Hôtel de Ville.

Cecile Dumoulin (députée qui a remplacé Pierre Bédier) dispose d'un bureau à Mantes la Jolie. La municipalité ne pourra donc pas le refuser au conseiller général que vous allez élire.

A l'intérieur même de l'Hôtel de Ville, vous disposerez d'un élu attentif à vos besoins, vos souffrances, vos espoirs.



Retrouvez notre candidat à la télévision et à la radio

→ A partir du **vendredi 12 juin** sur **My-tivi.fr** (Internet: <http://www.my-tivi.fr>)

→ Le **mardi 16 juin** de 19h30 à 20h00 sur **Radio BPM** (102.1)